



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060268

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/04/2025 13H52 C:022074 I:33415
V/REF : 21436 / 10543
V/Appel du Lundi 21/04/2025 a 13H52

SDC 'Les Hauts de Saône'
C/O GRANDLYON HABITAT Syndic
2 PLACE DE FRANCFORT
CS 13754
69444 LYON CEDEX 03

V/REF.IMM. 4947
IMMEUBLE : HAUTS DE SAONE (COP)
19 a 27 RUE ALBERT FALSAN
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 03 Juin 2025

Référence Marché: 23/0524

LOCALISATION : ALLEE 25 ALBERT FALSAN - LOGEMENT DE M BOUTEILLE AU RDC -

MOTIF : REFOULEMENT LAVABO ET EVIER
Donneur d'ordre : _ GRAN DLYON HABITAT URGEN

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 21/04/2025 A 18H00 :
CONSTAT DE REFOULEMENT CUISINE ET SALLE DE BAINS.
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE SUR 10 METRES A PARTIR DU TABOURET EXTERIEUR.
ECOULEMENT RETABLI.

OBSERVATIONS : MP AB Email envoyé le 22/04/25 a 07H50 Mme N. DEPAIX

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	UG7209-Ff Interv.Astreinte Déb./Pompage	1	504,00	504,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060268

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	504,00
T.V.A. a 10,00%	50,40
TOTAL T.T.C.En EURO	554,40

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



SYNDIC

Objet: Demande d'intervention

Contacts :

Nom Contact: SERVIMO
Tel : / 0478793636

Références à rappeler sur votre devis :

Réf. bien : 0948 / LES HAUTS DE SAONE
N°Intervention : 21436 / 10543

SARL SERVIMO

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN
FRANCE

LYON, le 30/04/2025

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir le plus rapidement possible à l'adresse suivante :

19 à 27 Rue Albert Falsan

69009 LYON 09

Les travaux sont à exécuter avant le :

Toutefois, si vous ne pouvez pas intervenir, nous vous demandons de bien vouloir nous en avertir.

Motif de la demande :

Bon de régularisation pour l'intervention réalisée le 22 avril au 25 rue Albert Falsan, pour débouchage hydraulique suite refoulement chez Monsieur BOUTEILLE

Merci de nous adresser votre facture à :

SDC LES HAUTS DE SAONE
CHEZ GRANDLYON HABITAT SYNDIC
2 PLACE DE FRANCFORT, CS 13754, 69444 LYON CEDEX 03

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Service syndic
Lorraine DIALLO
l.diallo@grandlyonhabitat.fr